

DROIT D'ANNULATION DU CONSOMMATEUR

Le présent article s'applique aux contrats à distance conclus entre Sortimo et des consommateurs.

Les consommateurs sont en droit d'annuler le contrat à distance dans un délai de 14 jours, sans avoir à indiquer de motif.

Ce délai démarre le jour où le consommateur, ou un tiers indiqué par le consommateur qui n'est pas le transporteur, prend physiquement possession des marchandises.

Pendant ce délai, le consommateur prendra soin du produit et de l'emballage. Il ne déballera ni n'utilisera le produit que dans la mesure où ceci est nécessaire pour pouvoir juger s'il souhaite conserver le produit. S'il fait usage de son droit d'annulation, il retournera le produit, ainsi que tous les accessoires livrés et – si raisonnablement possible – dans son état et emballage d'origine, à Sortimo, conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par Sortimo.

Le consommateur est responsable de la dépréciation des marchandises découlant d'une manipulation des marchandises dépassant celle nécessaire pour déterminer la nature, les caractéristiques et le fonctionnement des marchandises. Le consommateur remboursera à Sortimo les frais de cette dépréciation dans un délai de 30 jours après la réception des marchandises retournées par Sortimo.

Le consommateur a l'obligation d'envoyer sa décision d'annulation du contrat à distance avant la fin du délai d'annulation de 14 jours.

Pour ce faire, le consommateur peut :

Daartoe kan de consument:

- Faire une déclaration explicite dans laquelle il exprime sa volonté d'annuler le contrat, ou
- Utiliser le formulaire type inclus dans les annexes des présentes conditions générales.

✉ L'annulation doit être envoyée à l'adresse ci-dessous :

Sortimo SPRL
Schaarbeeklei 491
1800 Vilvoorde
Fax.: 02 355 03 71
E-mail: info@sortimo.be

Sortimo rembourse tous les règlements reçus du consommateur, y compris les frais de livraison, dans un délai de 14 jours après le jour où elle est informée de la décision d'annulation, par un des moyens décrits dans les présentes conditions générales. Sauf si elle a elle-même offert de récupérer les marchandises, Sortimo peut suspendre le remboursement jusqu'à récupération de toutes les marchandises, ou jusqu'au moment où le consommateur prouve le renvoi des marchandises, selon la situation qui se présente en premier.

Le consommateur renvoie immédiatement les marchandises, et dans tous les cas dans les 14 jours après avoir informé Sortimo de sa décision d'annulation, ou les remet à Sortimo ou à une personne habilitée à prendre possession des marchandises par Sortimo.

Si les marchandises n'entrent en possession de Sortimo qu'après ce délai de 14 jours, Sortimo dispose encore de 14 jours après la date de réception des marchandises pour rembourser les règlements effectués par le consommateur.

Le consommateur supportera les frais de renvoi des marchandises, sauf si explicitement convenu différemment avec Sortimo.

Si le consommateur n'exerce son droit d'annulation que pour une partie des marchandises achetées à distance, les frais de livraison payés par le consommateur ne seront pas remboursés par Sortimo.

Sortimo se réserve le droit de récupérer immédiatement les marchandises chez le consommateur après notification de sa décision d'annulation. À cet effet, le consommateur fera tout son possible pour donner à Sortimo l'accès à l'endroit où sont entreposées les marchandises.